

Ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et arcenaux de marine

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et arcenaux de marine

Auteur(s) : Louis XIV (1638-1715) roi de France

Autre(s) auteur(s) : France

Autre(s) responsabilité(s) : Michallet, Étienne (1630?-1699) (Imprimeur)

Publication : A Paris, Chez Estienne Michallet, premier Imprimeur du Roy, ruë Saint Jacques, à l'Image Saint Paul, prés la Fontaine Saint Severin. M. DC. LXXXIX. Avec Privilege de Sa Majesté

Description matérielle : 1 volume ([12], 407 [1], 42 [2 bl.] p.) ; in-4

Titre de forme : [Acte royal. France. 1689]

Graphie moderne du titre : [Ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et arsenaux de marine.]

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Privilège royal en date du 7 mai 1689 octroyé à Estienne Michallet. Achievé d'imprimer pour la première fois le 20 mai 1689

Note sur la description matérielle : Armes royales gravées sur cuivre au titre. Bandeau aux armes royales gravé sur bois

Note sur l'exemplaire : Reliure veau marbré à 5 nerfs, entre-nerfs ornés de fleurons dorés et encadrés ; pièce de titre encadrée. Ancienne cote : 25.E.7. Contient des annotations manuscrites

Note sur la provenance : porte l'estampille "Ministère de la Marine - Bibliothèque"

Note sur les bibliographies et les index : Table des [23] livres et titres contenus dans ce volume, et relié en fin de volume la "Table des principales matières contenues dans l'Ordonnance de Marine du 15 avril 1689, avec la citation des pages, livres, titres et articles de la dite Ordonnance" imprimée par Pierre Prault en 1752

Sujet - Collectivité : France Marine. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Droit naval -- France

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Ouvrages avant 1800

Lieu de publication, de représentation : Paris